

LE JOURNAL DE NANTERRE

ORGANE DU COMITÉ D'ACTION & DE DÉFENSE RÉPUBLICAINES & DES INTÉRÊTS LOCAUX

Les communications intéressantes à la rédaction doivent être adressées, le Mercredi au plus tard, au Gérant du Journal, 33, rue Sadi-Carnot.

Les annonces et réclames et les abonnements sont reçus à l'Imprimerie du Journal, 36, rue de Saint-Germain, au plus tard le Vendredi matin.

Les Manuscrits insérés ne seront pas rendus

Prix de l'Abonnement : Un an, 3 francs

AUCUN ARTICLE NON SIGNÉ NE SERA INSÉRÉ

Réclames et Annonces : 1^{re} page, 1 fr.; 2^e page, 0.75; 3^e page, 0.50; 4^e page, 0.25 la ligne

REVUE POLITIQUE de la France et de l'Étranger

— La Chambre des députés a voté, par 16 voix de majorité (285 contre 269), le refus en bloc des demandes des congrégations de femmes, comme pour les congrégations d'hommes le 18 mars dernier.

— Le Sénat a voté le projet de loi sur les constructions d'offices de maisons d'école par 186 voix contre 79. La discussion a provoqué l'intervention de M. Waldeck-Rousseau. Dans une première partie de son remarquable discours, il a demandé au gouvernement de « n'amoindrir ni les garanties municipales, ni l'autorité des conseils généraux », et au Sénat de ne pas permettre la perception d'une contribution qui n'aurait pas été votée par les Chambres. L'autre partie a été un commentaire de la loi sur les associations nettement défavorable à la méthode du ministre. Les difficultés de celle-ci à soulever provincieraient de ce qu'on a appelé le problème des associations à celui de l'enseignement, puis transformé plus ou moins consciemment une loi de contrôle en une loi d'exclusion des congrégations religieuses, enfin précipité l'application de cette loi. A raison des transformations profondes qu'elle entraîne dans tous les services d'assistance et d'enseignement, elle demandait au contraire une étude approfondie par les deux Chambres de ses lourdes conséquences financières qui risquent de retarder les autres réformes de solidarité sociale, un examen détaillé du dossier personnel de chaque congrégation, enfin une application ferme mais mesurée. Ces trois conditions ayant manqué, l'acte juridique a dévié en question politique et les congrégations militantes ont, par leur rébellion, compromis les ordres religieux qui s'étaient soumis et ont solidarisé avec elles le clergé séculier. Peut-on légitimer cette façon révolutionnaire de légiférer par la nécessité des représailles contre les violences électorales des moines? Non, répond nettement M. Waldeck-Rousseau, parce que gouverner c'est d'abord se gouverner soi-même, c'est ensuite compter avec l'état de ce pays où le catholicisme, s'il n'est plus observé par tous comme loi religieuse, est resté un statut social dont bien peu ont rompu la millénaire tradition, c'est enfin s'assurer résolument à la loi, mesure et sauvegarde des droits de tous. Les dreyfusards, les membres de la Ligue des Droits de l'Homme, tous ceux qui ont protesté contre la procédure de l'Etat-Major, contre la loi de dessaisissement, contre la raison d'Etat ne peuvent que s'associer à cette opposition très nette, quoique trop tardive, de la méthode juridique à la violence révolutionnaire, c'est celle-là qui les a fait triompher dans une affaire célèbre. Les ruses, les violences, les menaces des congrégations ne peuvent justifier la violation de la Constitution qui exige la délibération des lois par les deux Chambres, ni la réjection des articles 10 et 11 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen. La loi, ici comme dans l'Affaire, décernera le triomphe, sans retours, à ceux qui la servent comme elle doit être servie, sans opposer l'exception au privilège, ni la violence à la perfidie.

— L'heure n'est décidément pas venue pour les ministres. Le ministre Kudom-Hervary s'est à peine présenté devant la Chambre honnêtement, qui l'a fort mal accueilli, que son collègue autrichien de Kerber est démissionnaire à cause des trop fortes concessions faites par l'empereur au parti national. — Le ministre italien a-t-il obtenu,

après deux jours de lutte, un vote de confiance que le ministre grec Delyannis était remplacé par M. Theotokis, pour les mêmes raisons qu'en Espagne, la nécessité d'alterner la curée des places.

— Si les ministères tombent, les marines se rapprochent et les souverains se congratulent, avec chaleur et conviction semble-t-il, à Carthagène où le roi Alphonse XIII a été salué par les flottes française, anglaise, portugaise et russe; du bout des lèvres et sans chaleur à Kiel, où Guillaume II a reçu la visite un peu forcée d'une escadre américaine.

— L'accord est moins réel encore entre la Russie et les Etats-Unis, où la main-mise de la Russie sur la Mandchourie et les massacres de Kichinev ont provoqué d'énergiques protestations — entre la Turquie, qui semble préparer une attaque contre la Bulgarie — entre le nouveau roi de Serbie et les représentants radicaux, pressés de rétablir leur prépondérance.

P. W.

LE PROGRÈS

Qu'est ce que le progrès?

Pris dans l'acception que nous lui donnons aujourd'hui, le mot était, je crois, inconnu des anciens. Ils considéraient que toute chose devait naître, vivre, puis mourir et faire place à une autre semblable, et ainsi éternellement.

De même que le jour succède régulièrement à la nuit, les saisons aux saisons, les sociétés devaient disparaître après une certaine durée et d'autres leur succédaient, accomplissant le même cycle, sans changement notable.

Avec le moyen-âge et la nuit morale qu'il entretint sur le monde, il fut plus inconnu encore; c'est seulement avec la Renaissance qu'on voit poindre, comme une lueur faible et vacillante, l'idée moderne du progrès.

La Renaissance, en arrachant l'esprit humain à la domination absolue de l'Eglise, en ramenant sur le monde le sourire et la joie, en défiant la beauté, a permis aux hommes de s'attacher à la vie, de négliger le ciel pour la terre, et de concevoir cette pensée de l'utilité des forces communes pour la lutte contre les violences et les brutalités de la nature, pour le triomphe de l'esprit sur la matière.

Et, dans cette première esquisse de la solidarité se trouve en germe l'idée moderne du progrès, qui se mesure, désormais, à la somme toujours plus grande de justice et de bonheur que chaque génération léguera à la suivante.

Quel forme autre pourrait-il avoir? Que serait en effet le progrès des sciences, celui des lettres, des arts, si toute bénéfice qu'on en peut tirer, n'est pas utilisé au profit de l'amélioration du sort des humains.

Et qui oserait soutenir, aujourd'hui, que ces bénéfices doivent être réservés

à une élite privilégiée de naissance, ou, seulement, à ceux qui plus forts, plus adroits, mieux doués, savent élever leur fortune sur la ruine des autres.

Non, ces conceptions d'égoïsme étroit doivent s'effacer au souffle d'une morale plus large et plus généreuse.

L'homme du progrès ne peut se dispenser d'envisager ces problèmes; et ses actes politiques doivent s'en ressourcir.

Il ne s'agit pas d'utopies, d'égalité chimérique, derrière lesquelles se retranchent, en souriant dédaigneusement, les esprits réactionnaires ou paresseux; mais bien de l'application dans les lois de toute idée susceptible de diminuer les trop criantes inégalités, d'atténuer les effets de la misère, en supprimant les angoisses que procurent aux travailleurs la maladie, le chômage, la vieillesse et le terrible dénuement que l'inextinguible mort amène avec elle dans les intérieurs pauvres.

En économie il est vrai aussi l'adage que « l'Union fait la force ».

C'est pourquoi les pays les plus riches, les plus prospères sont ceux où le progrès politique est le plus marqué. Plus les habitants sont élevés en bien être, en intelligence et en dignité, plus l'association est sincère entre tous les genres de travailleurs et plus la fortune générale est grande et plus les fortunes particulières sont assises.

Interrogez l'Amérique, l'Angleterre et la Suisse.

Alf. C.

Le blé est grevé, à son entrée en France, d'un droit de 7 francs par quintal. Cent kilos de blé, après leurs diverses transformations, produisant à peu près 100 kilos de pain, on peut dire que le pain est chargé d'un impôt de 7 centimes par kilo.

Le père de famille, chez lequel on mange un pain de quatre livres tous les jours (ce n'est ni rare, ni exagéré), paie donc pour cet impôt 14 centimes par jour, soit 51 fr. 10 par an, en supposant le prix du blé exactement majoré des 7 francs du droit d'entrée.

Cette supposition est-elle conforme à la réalité? Un travail récemment paru va nous répondre.

D'après les statistiques publiées par le ministère de l'Agriculture (*Journal officiel* du 18 mai 1903), le quintal de blé, qui coûtait à Paris, à la date du 6 mai, 25 fr. 25, valait à cette même date :

- A Breslau, 18 fr. 20, soit 7 fr. 05 de moins.
 - A Londres, 17 fr. 10, soit 8 fr. 15 de moins.
 - A Vienne, 16 fr. 80, soit 8 fr. 45 de moins.
 - A Bruxelles, 16 fr. 50, soit 8 fr. 65 de moins.
 - A New-York, 15 fr. 80, soit 9 fr. 45 de moins.
 - A Chicago, 15 francs, soit 10 fr. 25 de moins.
- La somme de 51 fr. 10, que nous venons d'établir, est donc un minimum et nous aurions pu la porter à 60 francs, ou même à 75 francs, si nous avions voulu comparer les cours de Paris à ceux de Bruxelles ou de Chicago.
- Notons, en passant, que cet impôt, payé par les consommateurs, ne va à l'Etat que pour la proportion de blé étranger entré en France. Pour le reste, il va aux spéculateurs, et le cultivateur, qui vend son blé 17 ou 18 francs le quintal, alors que le boulanger le paie en farine sur le pied de 25 francs, n'a même pas la consolation de profiter, comme producteur, de cet impôt qu'il débourse comme les autres à titre de consommateur.
- Mais ne nous écartons pas de notre sujet; et, après avoir constaté que notre père de famille paie, au minimum, 51 fr. 10 par an pour le pain qu'on mange chez lui, passons à la viande, cet autre grand facteur de l'alimentation.
- Bien que tout le monde n'en mange pas, ou tout au moins n'en mange pas tous les jours, il est probable que ceux qui s'en privent, par raison d'économie, ne seraient pas fâchés de n'être plus obligés de tant restreindre l'emploi de cet aliment.
- Les physiologistes nous apprennent qu'une ration journalière de 250 grammes de viande est nécessaire pour compenser la déperdition de 20 à 21 grammes d'azote subquotidiennement par un homme adulte se livrant à un travail moyen.
- Dans un ménage de 4 personnes, cela ferait donc 1 kilo de viande à manger par jour ou 365 kilos par an.

La Réforme de l'Impôt

Suite

III

Nous avons montré, dans un précédent article, quels faibles avantages retirait la masse des travailleurs d'une simple modification de l'impôt direct.

Voyons maintenant quelles charges beaucoup plus lourdes font peser sur elle les impôts indirects.

Pour plus de clarté, rappelons tout d'abord que nous englobons sous ce vocable tout ce qui, sous forme d'impôts, douanes, octrois, monopoles, primes, etc., augmente artificiellement le prix des choses et se trouve incorporé à leur valeur marchande, le plus souvent sans que nous nous en doutions.

Quand nous portons de l'argent chez le percepteur, nous savons fort bien que nous payons un impôt. Quand nous allons chercher du pain chez le boulanger, de la viande chez le boucher, du café, du sel ou des allumettes chez l'épicier, songeons-nous que nous en payons un?

Que cet impôt affecte la forme droit de douane ou toute autre, peu importe, le plus clair c'est que nous le payons.

L'ILE FLEURIE
à 10 minutes de la Gare de Nanterre
en face le Boulevard de la Seine, entre le Pont de Chatou et le Pont de Bezons

ERNEST LEMAIRE
RESTAURATEUR

Spécialité de MATELOTES & FRITURES
BONNE CAVE — CAFÉS — BIÈRES — JEUX DIVERS
Chambres Meublées — Grand Salon de Sociétés — Piano
BAL TOUS LES DIMANCHES (APRÈS-MIDI)
Pêche et Balagnades; Leçons de Natation
CHASSE SUR L'EAU toute l'Année

Ce lieu de rendez-vous est un des plus agréables des Environs de Paris, car sans quitter l'île on peut chasser, pêcher, canoter, ou se baigner et de plus faire un excellent repas.

CONSTRUCTION, REPARATIONS & LOCATION DE CANOTS
GARAGE ET GARDE DE BATEAUX
Vélodrome — Garage de Bicyclettes — Pompes à Pneumatiques

NOTA. — APPELER LE PASSEUR

Grand Magasin de Chaussures
56, Rue du Chemin-de-Fer, 56
Ancienne Maison FROMONT
MAUMONT, Succ^r
Chaussures de fatigue et de luxe
Spécialité pour Dames, Fillettes et Enfants
Tous les articles se recommandent par la qualité, le soin de la confection et leurs prix modérés.

NOUVEAU CABINET DE Chirurgie Dentaire
6, RUE DE MAUREPAS — RUEIL — EN FACE LE BUREAU DE POSTE
Les Mardi et Vendredi de 9 heures à 6 heures

M. FRAENKEL donne à toute personne qui veut bien s'adresser à lui une Consultation absolument gratuite pour tout ce qui concerne la Bouche.

Sea Prix sont très Modérés

Les soins de Bouche et des Dents sont consciencieux, d'une propreté et d'une ANTISEPTIE RIGOUREUSES.

Spécialités des Redressements des Dents des Enfants et de la pose des Appareils Dentaires. — Extractions et Traitements des Dents malades sans aucune Douleur.

MAISON A PARIS
38, Chaussée d'Antin, 38
Quartier de l'Opéra

HORLOGERIE A LA CONFIANCE
4, Rue de l'Hôtel-de-Ville, 4, RUEIL

Ancienne Maison LERIEULLE
E. DESLANDES
SUCCESSEUR

Horloger de la Ville et de la Cie des Tramways de Paris à St-Germain

Remontage de Pendules, A L'ANNÉE
Réparations en tous genres

Fantaisie riche
Articles de Fumeurs
Bijouterie religieuse
Bijouterie deuil, or et argent
Bijouterie doublé or

ACHAT D'OR & D'ARGENT

PENDES
EN TOUS GENRES

COUSSINS pour Couronnes de Mariées

MONTRES or, argent, nickel, simples et compliqués

Seul Dépositaire de la Montre « OMEGA » qui a eu le plus grand Prix à l'Exposition de 1900

Orfèvrerie et Bijouterie argent
Orfèvrerie métal blanc
Orfèvrerie nickel pur
Seul Dépositaire pour la Contreé
Toutes marques au prix des tarifs



OPTIQUE Pince-Nez et Lunettes or, argent, nickel et acier (exécution rapide des ordonnances d'occulistes). — Jumelles, Thermomètres, Baromètres, Pèse-Liquides, Réparations de Lunetterie et Optique.

MIROITERIE Glaces riches de tous Styles, Glaces fantaisie pour Cadeaux de Mariages, Réparations de Glaces.

HORLOGERIE de Franche-Comté et d'Allemagne, Cartels, Régulateurs et Cocottes chantants en bois sculpté.

USINE A GAZ DE RUEIL

Vente à l'Usine **PRIX DU COKE** rendu en Cave

Coke N° 0	1 85	1 95	Livraison à domicile
— N 1	1 85	1 95	dans les 24 heures
— gros criblé	1 75	1 85	de la commande
Grésillon	1 05	1 15	

Par 50 hectolitres, les prix rendus en cave seront diminués de 0,05
Par 100 hectolitres, les prix rendus en cave seront diminués de 0,10

Inscriptions sur Calicots & STORES

Lettres en Cristal et Zinc doré

Décor, Filage DORURE
Attributs Encadrements

ENSEIGNES

L. SCALIER
24, Rue de Marly, 24, RUEIL (S.-&-O.)
Ne pas confondre de Numéros

Bien faire et laisser dire

Imp. E. HUBY, 22, r. Maurepas, Rueil, et 36, r. St-Germain, Nanterre

MEFIEZ-VOUS des EAUX dites de TABLE
Les Eaux minérales sont toutes appropriées à certaines maladies

La SEULE EAU qui convienne à tous, c'est
L'EAU DE SOURCE de LIANCOURT

L'EAU de LIANCOURT a été choisie, après analyse, pour le service de table de LL. MM. l'Empereur et l'Impératrice de Russie pendant leur séjour à Paris.

EN VENTE PARTOUT
ENTREPOT : 39, Rue Rouget-de-l'Isle, SURESNES
Téléphone : EAU DE LIANCOURT-SURESNES

Vins de Propriétaire

ROUGE 8°
NATURAL, la pièce de 220 litres, lit perdu 59 fr.

BLANC SEC 8°
NATURAL, la pièce de 220 litres, lit perdu 69 fr.

Rendus gare acheteur. Congé et Port payés. (Ech. 0.60). Paiement 90 jours net ou c^o remb^r 3 o/o d'es-compte.

S'adresser à M. le Régisseur du Clos Lacombe, à Aubais (Gard).

Grande Vacherie Normande
POUPARD
19, Rue Saint-Germain, 19
NANTERRE
Lait garanti pur
TAUREAU POUR LA MONTE

Achille CAT
GEOMETRE
Expert près le Tribunal civil de la Seine
Vente et acquisitions de terrains et maisons, gérance de propriétés (expropriations), recherches cadastrales et états parcellaires.
Lève de plans, nivellement, projets de canalisation d'épaves, routes, chemins de fer, tramways, etc.
30, rue du Chemin-de-Fer
NANTERRE

ÊTES-VOUS DIABÉTIQUE ?

La question vous commande de pouvoir répondre à cette question. Car on peut être DIABÉTIQUE sans le savoir. Le DIABÈTE, maladie insidieuse, est facilement reconnaissable par l'ANTIGLYCOL. — Il importe de l'atteindre à son début, car c'est en ce moment qu'il est le plus facile à guérir. On reconnaît le Diabète avec le **GLYCOMÈTRE**. — C'est un usage facile, à la portée de tous. Avec ce petit appareil on découvre sans aucun danger l'existence ou non de sucre (même en petite quantité) et on le dose exactement. — Le **GLYCOMÈTRE** avec le **REACTIF SPECIAL** : 2 fr., franco. — Adresse : M. DUPONT, 134, Faubourg Poissonnière, 134, PARIS (10)

MACHINES A COUDRE
DE TOUS LES SYSTEMES

TRÈS GRANDES FACILITÉS de PAIEMENTS

Réparations, Réglages, Nettoyages, Leçons
Aiguilles, Huile spéciale, Fournitures et Accessoires

M^{son} PASSA & C^{ie}
16, Rue Maurepas, 16 — RUEIL (S.-&-O.)

IMPRIMERIE ■ TYPOGRAPHIQUE ■ RAPIDE
MAISON FONDÉE EN 1869

CELERITE **EDMOND HUBY** **PERFECTION**

36, Rue de Saint-Germain, — NANTERRE (Seine)

BILLETTS DE DÉCÈS **SPÉCIALITÉ D'AFFICHES**
EN **40 MINUTES** **ET DE TRAVAUX**
POUR LA PUBLICITÉ ET LE COMMERCE

Travaux de Luxe Noir et Couleurs

PRIX EXTRÊMEMENT MODÉRÉS

Or, la viande de bœuf paie à l'entrée en France un droit de 25 francs par 100 kilos, la viande de mouton 32 francs et celle de porc 18 francs.

En se nourrissant par quantités égales de ces trois sortes de viande, notre ménage paiera donc 25 centimes par jour, soit 91 fr. 25 par an.

Nous pourrions continuer en citant le sel, que nous payons deux fois sa valeur grâce à l'impôt dont il est frappé; les allumettes, que l'Etat, grâce à son monopole, nous fait payer cinq fois ce qu'elles lui coûtent et dont encore nous perdons la moitié parce qu'elles ne valent rien; et le pétrole, et l'huile, et le café, et bien d'autres denrées. Mais nous ne pensons pas qu'il soit utile de pousser plus loin notre énumération.

On a calculé que, dans un ménage d'ouvriers ayant un budget de dépenses de 12 à 1500 francs par an, près de 300 francs étaient ainsi payés à toutes les formes de l'impôt indirect et à leurs répercussions, alors que ce même ouvrier ne portait que 12 à 15 francs chez le percepteur.

Donc, 20 à 25 0/0 dans le premier cas, impôts indirects; et seulement 1 0/0, dans le second cas, impôt direct!

N'y aurait-il pas là de quoi légitimer la plus complète indifférence de la classe laborieuse pour une réforme quelconque des impôts directs.

Il est possible que, par la réforme dont on nous parle en ce moment, tel petit cultivateur arrive à payer 8 fr. 10 ou 12 francs de moins qu'il ne paie maintenant.

Il est possible que le journalier, chargé actuellement de 6 ou 7 francs par an (non compris les prestations) n'en doive plus payer que la moitié ou même être dégrevé complètement par l'impôt sur le revenu.

Mais croyez-vous qu'ils se soucieraient beaucoup de cette grande réforme si, en échange de son abandon, on leur proposait de payer, sur ce qu'ils consomment dans l'année, 300, 200 ou même 100 francs de moins, qu'ils pourraient employer à se mieux nourrir, vêtir et loger, eux et leur famille?

Et si la classe laborieuse s'intéresse quand même aux projets de réforme de l'impôt, n'est-ce pas dans l'attente d'un résultat qui ne soit pas illusoire, sentant la malaise sans en bien voir ni la cause, ni le remède.

Il ne faut donc pas que, cette fois encore, elle soit déçue; et puisque nous avons enfin, après plus de trente ans de République, un ministre sincèrement républicain, il faut qu'il nous donne une réforme réellement démocratique.

Il faut faire l'impôt sur le revenu dont le principe est juste; il faut que cet impôt soit progressif, car la véritable proportionnalité, c'est la progression (ou la dégression, question de mots) qui ne frappe pas de même le minimum nécessaire à l'existence et tout ce qui s'y ajoute pour la rendre de plus en plus facile, douce et agréable.

Mais pour que cet impôt produise réellement son effet, pour que ceux qui en attendent plus de justice dans la répartition des charges ne soient pas lésés, il faut que son produit serve, soit à la suppression des prestations, ce dernier vestige de l'antique corvée, soit à celle d'un impôt indirect ou d'un monopole, et que le sel, par exemple, ou les allumettes — pour prendre les plus simples — bénéficient d'une réduction analogue à celle que la convention de Bruxelles va nous valoir prochainement pour le sucre.

Ces taxes sont vieilles, nous y sommes habitués et n'en souffrons plus, dira-t-on. En sont-elles plus justes et est-ce une raison pour les maintenir?

Tout impôt indirect, toute taxe, tout monopole, pesant sur un objet de préférence, est un impôt sur la misère et une amende aux familles nombreuses, puisqu'il n'est, en somme, qu'un impôt sur nos besoins.

C'est pourquoi nous en demandons la suppression; et cela, non seulement parce que ce sera plus juste, mais encore parce que ce sera plus moral.

Toutes ces taxes indirectes, précisément parce que nous ne voyons jamais bien ce qu'elles nous coûtent, ont quelque chose de jésuitique qui ne devrait plus avoir sa place dans une démocratie. Il faut que le peuple sache ce qu'il paie, et lorsqu'il ne le sait pas, ceux qui le savent et veulent son émancipation ont le devoir de le lui montrer.

Le paiement de l'impôt, comme toute autre action chez un peuple libre, doit être une chose consciente.

Or, les taxes indirectes, injustes parce qu'elles écrasent les petits, sont en outre immorales parce que nous les payons sans le savoir et pour ainsi dire sans le connaître.

Leur suppression serait une œuvre de salubrité morale digne de tenter un ministre vraiment républicain, comme celui qui est actuellement aux affaires.

L'ÉPINOCHÉ

Société des Pêcheurs à la Ligne de la Baillière Ouest de Paris
FONDÉE LE 1^{er} MAI 1902

GRAND CONCOURS DE PÊCHE AU COUP

Réservé aux Membres de la Société
Les DIMANCHE 26 et LUNDI 27 Juillet 1903

A 8 heures précises du matin
Aval du Pont de la Baillière Ouest de Paris
Branche sud — Rive droite

Des Prix très importants seront remis à partir du 1^{er} Juillet, chez M. DOCHATEL, 15, rue de Valenciennes, à Paris.

Buffet tenu par M. GÉMINASCO, Glacier à Chateau
Déjeuners à la Fourchette — Prix modérés
Consommations de 1^{er} choix

LE DIMANCHE 2 AOUT 1903
à la Grenouillère, Ile de Croissy
à midi très précis

GRAND BANQUET DE FAMILLE

A 4 fr. par personne. — Les Dames sont admises
à 2 heures

DISTRIBUTION DES RÉCOMPENSES
à 3 heures

Bal à Grand Orchestre

Le Secrétaire, Le Président,
TAQUARD, LE BRAS.

Nous rappelons que le dernier délai pour se faire inscrire pour concourir est fixé, au 16 juillet, 6 h. du soir.

L'inscription a lieu dans la section dont fait partie le sociétaire.

LE COMITÉ.

Suicide

Mme veuve Alexandrine B..., âgée de 33 ans, demeurant à Saint-Germain, louait récemment, rue du Chemin-de-Fer, un petit logement où elle s'est suicidée en se tirant un coup de revolver dans la tête.

Les causes de cet acte de désespoir sont inconnues.

PREMIERS SOINS D'URGENCE

à donner aux Blessés pendant qu'on attend le Médecin

IV. Fractures simples sans plaies

(Suite)

Pendant ces dernières opérations, il devient nécessaire de soulever le blessé. Pour ce faire, pendant que deux personnes tiennent le blessé comme il a été dit au § 2, une troisième personne saisira la jambe ou la cuisse au niveau de la fracture avec les deux mains. Tous ensemble, à un commandement convenu, soulèveront le blessé pendant qu'on passera sous lui l'oreiller ou la couverture.

V. Perte de connaissance à la suite de chute

On peut craindre ici la fracture du crâne ou de la colonne vertébrale. Couché le blessé sur le dos, les membres et le tronc étant bien allongés et la tête basse.

VI. Transport

S'il s'agit de transport à une certaine distance, il faut employer un brancard ou à défaut une planche ou une échelle. Y a-t-il écoulement abondant de sang? Serrer très fortement le tamponnement de la plaie à l'aide d'une bande, avant de déplacer le blessé.

Y a-t-il fracture ou perte de connaissance? Attacher le blessé par les membres sains sur le brancard.

Les porteurs devront marcher en évitant de secouer le blessé.

Si l'on trouve une voiture pour y étendre le blessé sur un matelas ou même sur de la paille, on diminuera les chances de complication en gagnant du temps.

VII. Brûlures

Dans ce cas, enlever ou couper les vêtements, mais avec les plus grandes précautions de façon à ne pas arracher les couches de la peau soulevées.

Appliquer sur la brûlure un linge trempé dans une solution tiède d'acide picrique (15 gr. par litre d'eau bouillie), ou de sel marin (9 gr. par litre d'eau bouillie).

VIII. Corps étrangers dans l'œil

Le médecin doit être appelé d'urgence. Toutes les manœuvres sont dangereuses. Seul le médecin doit extraire le corps étranger.

Pour calmer les douleurs et en attendant le médecin, nous conseillons de laisser tomber dans l'œil quelques gouttes d'un collyre à la cocaïne.

IX. Foulures. Entorses. Luxations.

Prévenir immédiatement le médecin, qui seul doit remettre le membre en place et pratiquer les massages qui peuvent être immédiatement nécessaires.

Ne pas oublier que toutes les mesures ci-dessus prescrites sont simplement provisoires et qu'il importe dès qu'un accident se produit, d'appeler un médecin diplômé.

INFORMATIONS

Le traitement des instituteurs

La commission du budget, dans une de ses dernières séances, a entendu le ministre des finances sur la question de l'avancement des instituteurs.

Le ministre de l'instruction publique a fait connaître la dépense à laquelle conduisait le projet de gouvernement amendé par la commission dans le sens d'un abaissement à six ans du délai du passage de la troisième à la deuxième classe. La dépense échelonnée sur une période de seize ans sera de 1,900,000 fr. et pour l'année 1904 de 3,700,000 fr.

M. le ministre des finances a déclaré que l'augmentation ne pouvait être supérieure à cette somme.

Mais la commission, après le départ des membres du gouvernement, a adopté le principe de mesures rétroactives qui entraîneraient une dépense supplémentaire de 2 millions, en vue de corriger les injustices de la loi de 1889.

Voici le texte de ces dispositions :
Art. 73. — A dater du 1^{er} janvier 1903, le traitement des instituteurs et institutrices stagiaires est fixé à 1,000 francs.

Celui des instituteurs et institutrices de 5^e classes à 1,100 fr. Les stagiaires sont titulaires au 1^{er} janvier qui suit l'année de l'obtention du certificat d'aptitude pédagogique.

A partir du 1^{er} janvier 1904, les instituteurs et institutrices seront promus à la 4^e classe après cinq ans passés dans la troisième et à la troisième, après cinq ans passés dans la quatrième.

A partir du 1^{er} janvier 1904, les instituteurs et institutrices seront promus de droit, à la deuxième classe, à l'ancienneté après six ans passés dans la troisième classe.

Le nombre des promotions au choix à la quatrième, à la troisième et à la deuxième classe est égal au dixième de celui des promotions à l'ancienneté. Ne peuvent être promus au choix à la classe supérieure que les instituteurs et institutrices comptant trois ans d'ancienneté dans leur classe.

Les promotions à la première classe sont accordées exclusivement au choix. Les maîtres qui en bénéficieront devront compter six ans au moins d'ancienneté dans la deuxième classe. Leur nombre sera égal au sixième du nombre des maîtres réalisant cette ancienneté.

Peuvent seuls être admis dans les deux premières classes les maîtres et maîtresses pourvus du brevet supérieur, exception faite toutefois pour ceux entrés en fonction avant le 1^{er} juillet 1889.

Appel ajourné

Les réservistes qui avaient été convoqués pour accomplir une période d'instruction dans le 3^e corps à la date du 6 juillet prochain, viennent d'être avisés officiellement que leur appel est ajourné au 24 août prochain.

De nouveaux ordres d'appel leur seront prochainement envoyés.

L'Etude de la Gymnastique

Un journal militaire annonce que des modifications importantes vont être apportées par le ministre de la guerre dans l'enseignement de la gymnastique à l'école de Joinville.

Sur la demande de l'Union des Sociétés de gymnastique de France, le ministre va instituer des cours à l'usage des maîtres instituteurs, afin de leur permettre d'acquiescer la science rationnelle de la gymnastique nouvelle et d'uniformiser la méthode dans les différents Sociétés.

Après entente avec le ministre de l'instruction publique, il a été décidé que chacune des académies de France enverrait à Paris, du 1^{er} au 31 août prochain, deux maîtres instituteurs, qui suivront le cours institué dans un des lycées de Paris, conjointement avec les délégués de l'Union des Sociétés de gymnastique.

La Santé Naturelle

par la Délicieuse Céréaline du Dr Back

La Délicieuse Céréaline est le ROI DES ALIMENTS, indispensable à tous ceux dont la digestion est difficile, à tous les malades, les vieillards, les convalescents, les enfants, à tous ceux enfin qui désirent conserver la santé. — Prix : la boîte 3 fr.; la triple Boîte 8 fr.

Nous informons tous les LECTEURS du JOURNAL DE NANTERRE qu'ils recevront franco Un Sachet de

DÉLICIEUSE CÉRÉALINE DU DR BACK

OFFERT A TITRE DE

PRIME GRATUITE

Il suffit pour cela de découper le présent BON DE PRIME et de l'envoyer, avec son nom et son adresse, ainsi qu'un timbre-poste de 0 fr. 25, à la Pharmacie de la Place Blanche à Paris (9^e). Le montant du timbre sera remboursé à la première commande, c'est-à-dire que la première boîte de Délicieuse Céréaline ne coûtera que 2 fr. 75 au lieu de 3 fr.

GERMINAL

Université Populaire
37, Rue Sadi-Carnot, NANTERRE

« Laissez dire les sottis, le savoir a son prix ». (LA FONTAINE.)

Café, Saïnes et Bâtiments Littéraires et Musicaux, Garins, Jardin, Bibliothèque

Cotisation de Famille : 9 francs par an ou 0 fr. 75 par mois.

Cotisation : 6 francs par an ou 0 fr. 50 par mois.

Programme du Mois de Juillet 1903

Nos conférences commencent à 8 heures 3/4

Dimanche 5. Malines littéraire. Visite et déjeuner aux camarades de l'U. P. Voltaire et de l'U. P. du X.

Vendredi 10. J. GUILLAUME : La Révolution et la Raison.

Dimanche 12. Conférence : VILGUS : A la recherche des causes.

Vendredi 17. DE COURCY : Etudes sur la Coopération.

Vendredi 24. MANOURY : Les associations ouvrières : Les Midinettes.

TOUS LES DIMANCHES, SOIRÉE INTIME, FAMILIALE ET DANSAUTE

La Bibliothèque est ouverte tous les soirs de 8 h. à 10 h. 1/2

Adressez les souscriptions, Adhésions, Volumes pour la bibliothèque et toutes les demandes de renseignements, à « Germinal », 37, rue Sadi-Carnot, à Nanterre.

Maison BAZIRET-MERLE

A partir du JEUDI 2 JUILLET

Déballage d'Épicerie

12, Rue Castel-Marly, 12

TOUS LES JEUDIS & DIMANCHES

La Vente à lieu de 8 h. à midi

VINS DE PROVENCE DIRECTE

ENTREPOT :
3, Place de la Fête, NANTERRE

F. Lachant

Téléphone 54

VINS ROUGES

Aude, Limoux..... 70 fr. la pièce
Roussillon, Montagne..... 80 fr. —
Corbières, Minervois..... 90 fr. —
Fronton vieux..... 100 fr. —
Bergerac vieux..... 100 fr. —
Bordeaux vieux extra..... 120 fr. —
St-Emilion, S-Estèphe, 150 à 200 fr. —

VINS BLANCS

Midi, Gers..... 80 fr. la pièce
Graves..... 90 fr. —
Graves supérieur..... 95 fr. —
Sautour, Touraine..... 105 fr. —
Macon vieux..... 120 fr. —
Cérons, Bordeaux vieux extra..... 125 fr. —
Saint-Selve, Loupiac..... 150 à 200 fr. —

Ces prix s'entendent nu, franco domicile, compris
Demandez Echantillon gratis

SPECIALITÉ DE PETITS VINS

TOURNAINE, BEAUJOLAIS & BOURGOGNE

Champagnes de toutes Marques

Vins fins en Cercles et en Boutelles de toutes Provinces

VINS DE LIQUEURS
Madère, Malaga, Quina, Grenache, Porto, Muscat, etc.
Liqueurs et Liqueurs de Marques supérieures

Rhum, Mâc, Cognac, Fine Champagne, Kirsch, Calvados Absinthe, Amer
Sirops pur Sucre & Fantaïste

CIDRES EXTRA DE LA Vallée d'Auge
pur jus, depuis 30 francs l'hecto

ENTREPOT

DE

Bières Françaises

* Supérieures

LA COMÈTE (Château-sur-Meuse)

En fûts de 25 à 100 litres..... 45 fr. l'hecto
La caisse de 15 canettes..... 4 fr. 75
La caisse de 10 litres..... 5 fr. 50

Exiger le cachet de garantie sur toutes les bouteilles

STERNBRAU (Munich)

Brune, la caisse de 15 canettes..... 5 fr. 50
— de 10 litres..... 6 fr. 80

BIÈRE DOUBLE (Provenance de l'Est)

En fût de 25 à 100 litres..... 27 francs l'hecto
La caisse de 10 bouteilles..... 9

BIÈRE SPECIALE POUR NOURRICES

En fût de 25 à 100 litres..... 16 francs l'hecto
— de 35 à 37 litres..... 6 fr. 50 le fût
La caisse de 10 bouteilles..... 2 francs.

LACHANT

TELEPHONE 54 ENTREPOTITAIRE TELEPHONE 54
6, Rue de la Croix, 6

ADRESSEZ LES COMMANDES :
3, Place de la Fête, à NANTERRE (Seine)

Chronique Théâtrale

LA CIGALE
Première représentation de La Plus Jolie Fille de Paris, de M. Henry de Gorsse.

Une première représentation et une pièce admirable, voilà qui paraît risqué à cette époque de l'année, surtout en ce moment où nous subissons une chaleur torride; pourtant, la direction de la Cigale n'a pas reculé devant cet obstacle et pour cause : par la conformation de la salle dont le plafond est à ciel ouvert et grâce à l'aménagement idéal du jardin d'été, situé à côté du promenoir, il règne dans la salle une fraîcheur qui repose du souffle brûlant de la rue. Voilà pourquoi il y avait foule samedi pour assister à la nouvelle fantaisie, car, avec plaisir, nous constatons que l'auteur a produit quelque chose d'original qui nous change des banalités déjà vues.

La pièce est en 2 actes et 7 tableaux et, du commencement à la fin, l'intrigue est pleine d'idée et donne lieu à des situations comiques, gaies et surtout lestes. Tous les couplets sont ravissants et détaillés avec finesse par un régiment de petites femmes endiablées. La direction s'est fait une spécialité de dénicher toutes les folies femmes de Paris : un véritable bataillon d'été engagé pour cette pièce et c'est un régal de les voir défiler dans des costumes suggestifs au plus haut degré.

Quant aux décors, ils sont superbes, brossés par Ménessier; un surtout, le « Gymnase de l'Amour », est un chef-d'œuvre.

L'interprétation est excellente. Jeanne Bloch, la petite..... si on peut dire (sic), a composé une silhouette vraiment inimitable; Mlle Berthe Chantennes, une nouvelle venue, s'est révélée excellente chanteuse, elle a détaillé une valse qui fera fureur cet été; Mlle Allems, comme toujours, a été très applaudie; Mlle Séviane, excellente diseuse; MM. Gabin, Réjane, Vanyll, Laiglon, Denayran, complètent un ensemble excellent, nos compliments à Montoux-Brissac, le distingué chef d'orchestre de la Cigale, qui a arrangé de belles soirées en perspective.

ETAT-CIVIL

NAISSANCES. — Renaud Marthe, rue Saint-Germain, 68; Pilate Jeanne, place de la Boule, 1; Seghers Germaine, avenue de la République, 58.

PUBLICATIONS. — M. Yoos, à Nanterre, sente des Fontenelles et Mlle Denais, même adresse; M. Cohn, à Nanterre, rue du Chemin-de-Fer, 46 et Mlle Cuisnier, à Nanterre, route de Cher-

ENTREPOT

DE

Bières Françaises

* Supérieures

LA COMÈTE (Château-sur-Meuse)

En fûts de 25 à 100 litres..... 45 fr. l'hecto
La caisse de 15 canettes..... 4 fr. 75
La caisse de 10 litres..... 5 fr. 50

STERNBRAU (Munich)

Brune, la caisse de 15 canettes..... 5 fr. 50
— de 10 litres..... 6 fr. 80

BIÈRE DOUBLE (Provenance de l'Est)

En fût de 25 à 100 litres..... 27 francs l'hecto
La caisse de 10 bouteilles..... 9

BIÈRE SPECIALE POUR NOURRICES

En fût de 25 à 100 litres..... 16 francs l'hecto
— de 35 à 37 litres..... 6 fr. 50 le fût
La caisse de 10 bouteilles..... 2 francs.

LACHANT

TELEPHONE 54 ENTREPOTITAIRE TELEPHONE 54
6, Rue de la Croix, 6

ADRESSEZ LES COMMANDES :
3, Place de la Fête, à NANTERRE (Seine)

de la Mairie. M. Rodier est tombé en exécutant le travail des pyramides. Relevé aussitôt, il a été transporté et soigné par les Sauveteurs-Ambulanciers.

Nous sommes heureux d'apprendre que ce bon gymnaste en sera quitte pour quelques contusions sans gravité.

Chemins de Fer de l'Ouest

PARIS A LONDRES

Via Rouen, Dieppe et Newhaven et vice-versa par la gare Saint-Lazare

Services rapides tous les jours et toute l'année (Dimanches et Fêtes compris)

A 10 heures du matin (1^{re} et 2^e classe seulement) et à 9 heures soir (1^{re}, 2^e et 3^e classe)

Trajet de jour en 9 heures

GRANDE ÉCONOMIE

BILLETS SIMPLES, valables pendant 7 jours : 1^{re} classe, 13 fr. 25, 2^e classe, 10 fr. 25, 3^e classe, 7 fr. 25.

BILLET D'ALLER ET RETOUR, valables pendant un mois : 1^{re} classe, 22 fr. 75, 2^e classe, 17 fr. 75, 3^e classe, 12 fr. 75.

MM. les Voyageurs effectuant, de jour, la traversée entre Dieppe et Newhaven auront à payer une surtaxe de 3 francs, par billet simple et de 15 fr. par billet d'aller et retour en 1^{re} classe; de 3 francs par billet simple et de 6 francs par billet d'aller et retour en 2^e classe.

Service postal entre Paris, Le Havre, Rouen, Dieppe et Londres.

NOTA. — Les billets simples d'aller et retour donnent le droit d'arrêt sans supplément de prix, à Rouen, Dieppe, Newhaven et Brighton.

Départ : Paris (Saint-Lazare) à 10 h. du matin et à 9 h. du soir; arrivées : Londres-London-Bridge, à 7 h. 40 matin, Londres-Newhaven, à 7 h. 05 soir et à 7 h. 40 matin; Départs : Londres-London-Bridge, à 10 h. matin et à 9 h. soir; arrivées : Paris (Saint-Lazare), à 6 h. 55 soir et à 7 h. 15 matin.

NOTA. — Les trains de service du jour entre Paris et Dieppe et vice-versa comportent des voitures de première et de deuxième classe à couloir avec W. C. et toilette ainsi qu'un wagon-restaurant; ceux du service de nuit comportent des voitures à couloir des trois classes avec W. C. et toilette.

Grands et Puissants Paquebots Rapides affectés aux services des Voyageurs

Arnaud, 5,000 chevaux. — France, 5,000 chevaux. — Manche, 5,000. — Suisse, 5,000. — Taxis, 5,000 chevaux. — Seine, 4,000 chevaux. — Paris, 3,500 chevaux. — Rouen, 3,500 chevaux. — Normandy, 2,500 chevaux. — Brittany, 2,500 chevaux.

Billets directs pour Liverpool, Manchester, Birmingham, Glasgow, Edimbourg, Dublin, etc.

Pour le service complet entre Paris et Londres et renseignements détaillés, consulter l'affiche spéciale.